

Leçon inaugurale

Propriété privée – quo vadis ? Sur l'évolution de la propriété privée et sur sa fonction sociétale

La leçon inaugurale est consacrée au sujet qui va faire l'objet d'une étude approfondie dans la Chaire de droits réels et de droit immobilier, à savoir l'évolution de l'institution de la propriété privée, alerte millénaire, dans une société en évolution constante. La famille du 21^e siècle et les relations sociales évoluent, la longévité de l'être humain est en augmentation constante, beaucoup de biens et de services sont fournis de manière dématérialisée et, les besoins et exigences sociales sont en redéfinition permanente, notamment pour ce qui concerne la relation de l'être humain à l'environnement, au monde animal etc.

Et tout cela devrait pouvoir continuer ainsi, sans que l'on doive repenser fondamentalement l'institution de la propriété ? C'est très peu vraisemblable. L'objet de la leçon inaugurale est de poser les bonnes questions. L'objet de la recherche de la Chaire est d'aboutir à quelques réponses...

**Professeur
Amédéo Wermelinger**

Chaire de droits réels et immobilier

La leçon inaugurale aura lieu
le **mercredi 14 avril 2021** à 18h15

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

